

PROJET REUNIR



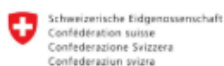
Association elisa-asile

Rapport final

Novembre 2022 – Novembre 2025

Accompagnement holistique des familles séparées dans leur processus de regroupement familial

Association elisa-asile





1. Introduction

En novembre 2022, elisa-asile a lancé le projet pilote « Réunir » pour une durée de trois ans. Ce projet visait à conseiller et accompagner de manière holistique les personnes étrangères à Genève, notamment celles issues du domaine de l'asile, dans leur processus de regroupement familial, afin qu'elles soient réunies avec leurs proches dans les meilleurs délais et conditions possibles.

L'accompagnement proposait un suivi juridique et administratif, ainsi qu'un soutien psychologique et social, en collaboration avec les acteur·ice·s du réseau genevois et suisse (institutions publiques, associations, structures de soins, etc.).

Le soutien au regroupement familial, une priorité définie par l'État de Genève, est devenu une compétence centrale d'elisa-asile depuis la mise en place du projet Réunir. Dans le contexte genevois, nous sommes devenu·es expert·e·s reconnu·es dans ce domaine, soutenant non seulement les personnes concernées dans leur processus, mais conseillant et formant également les institutions étatiques et les organisations de la société civile.

1.1 Contexte

Difficultés du regroupement familial

En Suisse, les personnes étrangères, notamment celles issues du domaine de l'asile souhaitant faire une demande de regroupement familial, sont confrontées à de multiples difficultés : procédures administratives complexes, longs délais, exigences financières strictes, absence de logement adéquat, et obstacles liés aux statuts migratoires (comme l'admission provisoire). Un manque d'information conduit souvent à des erreurs dans le dépôt des demandes, rendant celles-ci irrecevables. Par ces obstacles, leur demande n'aboutit que trop rarement.

Impact de la séparation familiale

La séparation d'avec la famille constitue un facteur de risque majeur pour la santé mentale des personnes. Elle alimente l'anxiété et la dépression, nourrit le sentiment de culpabilité et entretient la symptomatologie de stress post-traumatique. Les personnes séparées s'inquiètent constamment pour leurs proches exposés aux difficultés et au danger, se sentent souvent tenues de les soutenir financièrement, et sont nombreuses à renoncer à une formation pour travailler rapidement dans des secteurs à bas revenus – autant de facteurs qui freinent une intégration professionnelle durable.

Une procédure qui dure plusieurs années est source d'un stress important. Cette période d'attente constitue une épreuve psychologique qui agit à la fois comme facteur de risque et comme facteur d'entretien des troubles psychiques, ralentissant l'insertion socio-professionnelle alors même que cette insertion est un élément-clé pour l'obtention d'une autorisation de regroupement.

Bénéfices du regroupement familial

Les études¹ et notre expérience de terrain montrent qu'un regroupement familial rapide contribue significativement à l'intégration. Une famille réunie procure à ses membres une

¹ Voir *Schweizerisches Rotes Kreuz 2023: Familiennachzug: ein wichtiger Faktor für Gesundheit und Integration*. Fallstudie der Fachstelle Familiennachzug SRK, Wabern, Croix-Rouge Suisse, disponible sur <https://www.redcross.ch/fr/notre-engagement/news-et-articles/la-famille-essentielle-a-la-sante-et-a-l-integration> et Emilie Pento, Noémie Cuissard de Grêle et Sophie Durieux-Paillard, « *L'impact de la séparation familiale sur la santé des personnes exilées* », dans: ODAE romand, Familles séparées, enfances précaires: L'impact des politiques migratoires sur les enfants étranger·ères, rapport thématique, septembre 2025, disponible sur <https://odae-romand.ch/rapport/familles-separees-enfances-precaires/>



stabilité psychique qui leur permet de mobiliser leur énergie pour s'insérer sur le marché du travail. Le regroupement familial améliore ainsi la situation des personnes réfugiées en les dotant de ressources propres à favoriser leur intégration sociale et professionnelle. L'accès à l'emploi et à l'autonomie est facilité, et la charge qui pèse sur les services sociaux et sanitaires s'en trouve allégée.

Défis post-réunification

La période après la réunification présente également ses défis. Plus la séparation se prolonge, plus la qualité des liens familiaux après la réunification est à risque de dégradation. Les parents retrouvent des enfants qui ont grandi sans eux, les couples peinent à se retrouver face aux différents degrés d'acculturation. Les enfants peuvent exprimer colère ou méfiance, remettre en cause l'autorité parentale. Le soutien du réseau médico-psycho-social durant cette période de réinstallation familiale est crucial. Pour réussir, le regroupement familial demande souvent un accompagnement à long terme, d'autant plus important que la séparation a été longue.

1.2 Objectifs du projet

Objectifs généraux

- Améliorer l'accès, le respect et la réalisation du droit au regroupement familial pour les personnes étrangères, notamment celles issues du domaine de l'asile
- Agir dans le respect de leurs droits fondamentaux et de l'intérêt supérieur de l'enfant

Objectifs spécifiques

- Offrir à plusieurs familles à Genève un accompagnement global dans leur processus de regroupement familial
- Proposer des formations sur le regroupement familial aux entités professionnelles intéressées
- Sensibiliser et informer la population genevoise aux problématiques liées au regroupement familial





2. Résultats globaux du projet (2022-2025)

2.1 Chiffres clés

Indicateur	Résultat
Mandats juridiques accompagnés	60
Personnes arrivées en Suisse	58
Dont enfants	34
Journées de formation organisées	4

Ces résultats témoignent de l'impact significatif du projet Réunir sur l'amélioration de l'accès au droit au regroupement familial pour les personnes concernées à Genève. Au-delà des chiffres, le projet a permis de réunir des familles séparées, souvent depuis plusieurs années, et de contribuer à leur intégration sociale et professionnelle en Suisse.

2.2 Reconnaissance et expertise développée

À travers « Réunir », elisa-asile a acquis une expertise spécifique en matière de regroupement familial et est devenue un acteur reconnu au niveau cantonal et fédéral sur cette thématique. Cette reconnaissance s'est traduite par :

- Une collaboration étroite avec le réseau associatif
- Des sollicitations régulières pour des formations et consultations d'expert·e·s
- Une participation active aux débats politiques et consultations sur les questions de regroupement familial
- Le développement d'un réseau national d'organisations partenaires

2.3 Objectifs et indicateurs : évaluation des résultats

Le projet Réunir s'est doté dès son lancement d'objectifs clairs et mesurables, permettant une évaluation rigoureuse de son impact. Voici le bilan des objectifs fixés pour la période 2022-2025 :

Objectif / Indicateur	Cible	Résultat
Objectif 1 : Améliorer l'accompagnement de personnes issues du domaine de l'asile		
1.1. Suivi holistique offert	100%	100%
1.2. Réunis ou progression significative	60%	65%
1.3. Se sentant soutenus par elisa-asile	100%	95%



Objectif 2 : Assouplissement de la jurisprudence		
2.1. Cas devant instances supérieures/internationales	3 (1/an)	3
Objectif 3 : Améliorer la prise en charge par le réseau		
3.1. Formations données	3 (1/an)	4
3.2. Participants aux formations	90 (30/an)	~350
Objectif 4 : Sensibiliser le public genevois		
4.1. Participants aux événements publics	150/événement	✓

Synthèse de l'évaluation

✓ **Objectif 1 (Accompagnement)** : Largement atteint. 60 mandats accompagnés (objectif : 60), avec d'excellents indicateurs de qualité (100% suivi holistique, 65% réussite, 95% satisfaction).

✓ **Objectif 2 (Jurisprudence)** : Atteint (3 cas vs 3 visés - objectif atteint). Contexte à considérer : les années 2024-2025 ont nécessité de défendre le droit existant contre des restrictions plutôt que d'obtenir un assouplissement. Mobilisation de 90+ organisations pour empêcher la suppression du droit au regroupement familial pour les permis F.

✓ **Objectif 3 (Formation du réseau)** : Largement dépassé. 4 formations organisées avec au total ~350 participants de plus de 60 organisations et structures différentes, soit plus que le triple de l'objectif initial.

✓ **Objectif 4 (Sensibilisation publique)** : Largement dépassé. Plusieurs événements majeurs organisés ou co-organisés (conférence romande, projection cinéma, congrès).

Au-delà des indicateurs quantitatifs, le projet a permis à elisa-asile de devenir un acteur reconnu et incontournable au niveau cantonal et fédéral sur la thématique du regroupement familial.





3. Réalisations du projet

3.1 Accompagnement des bénéficiaires

Mandats juridiques

Au cours des trois ans du projet, nous avons pris en charge 60 mandats juridiques liés au regroupement familial. Cela représente un accompagnement continu et intensif des familles dans leurs démarches complexes de regroupement familial.

Je remercie l'équipe elisa-asile pour son aide pour faire venir mon mari et mes deux enfants.

Sans elle, je serais perdue face aux démarches administratives

Mandante d'elisa-asile

Prise en charge holistique

En adoptant une approche holistique, elisa-asile a assuré la coordination et le suivi avec les associations partenaires offrant un soutien psychologique et social et avec des organismes pertinents pouvant faciliter les démarches administratives et supporter l'aspect opérationnel. Dans le but de faciliter la réalisation des conditions nécessaires pour le regroupement familial dans les délais, en particulier celles liées à l'indépendance financière et au logement, l'association a mis en place un suivi systématique et développé des collaborations étroites avec des organismes, institutions publiques et associations actives dans le domaine de l'intégration, notamment professionnelle, et dans le domaine du logement.

La prise en charge débute même avant que les personnes remplissent les conditions, et une stratégie a été mise en place avec les personnes pour arriver à remplir les conditions dans le respect des délais.

Résultats concrets

Ces accompagnements ont permis la venue en Suisse de 58 personnes, dont 34 enfants. Ces réunifications familiales représentent des moments cruciaux dans la vie des personnes concernées, mettant fin à des séparations souvent longues et douloureuses.

Innovations méthodologiques : Échanges familiaux par visio-conférence avec interprétation

Je suis heureux que ma demande de regroupement familial ait été acceptée grâce au soutien d'elisa-asile. Une nouvelle vie m'attend en compagnie de mon épouse et de nos enfants.

Mandant d'elisa-asile

Nous avons constaté que l'implication active de la personne encore à l'étranger, notamment à travers des échanges familiaux par visio-conférence avec interprétation, constitue une pratique particulièrement bénéfique. Cette approche permet à tous les membres de la famille d'avoir accès aux mêmes informations sur l'état d'avancement du dossier, de mieux comprendre la procédure, et de réduire la pression et le stress pour chacun·e dans un

processus déjà particulièrement complexe.

Création de lien et soutien

Nous avons constaté le besoin de lien et de soutien au-delà du juridique. Ainsi, en collaboration avec Save the Children, nous avons proposé un atelier sur la réduction du



stress destiné aux parents. L'objectif est d'identifier des tensions existantes et d'essayer ensemble de les surmonter afin d'en sortir renforcés en tant que parents. Cet atelier a été donné une fois par an, trois fois au total, et a aussi permis à des personnes avec un vécu similaire de se rencontrer et de se mettre en lien.

En troisième année, nous avons organisé un repas convivial pour les familles ayant vécu une procédure de regroupement familial, ainsi que pour celles et ceux qui sont encore séparé·e·s de leurs proches, en collaboration avec la maison de quartier de la Jonction dans le but d'offrir un autre format d'échange. Ces éléments ont montré et démontré le besoin d'espaces de lien pour des personnes parfois isolées mais aussi dans le besoin d'échanges autour de cette difficulté de séparation comme de réunification.

Indicateurs de qualité

L'évaluation de notre accompagnement révèle des résultats très positifs :

Indicateur de qualité	Résultat
Bénéficiaires ayant reçu un suivi holistique	100%
Bénéficiaires réunis ou ayant progressé significativement	65%
Bénéficiaires se sentant soutenus tout au long du processus	95%

Ces indicateurs démontrent la qualité de l'accompagnement offert et l'impact positif sur les trajectoires des familles accompagnées.

3.2 Formation et renforcement des capacités

Formation annuelle interprofessionnelle

Quatre formations en total ont été organisées, rassemblant différentes perspectives et compétences. Ces journées de formation ont réuni des assistant·e·s sociaux, des juristes, des psychologues, et d'autres acteur·ice·s du réseau socio-sanitaire genevois.

Les formations se sont enrichies progressivement, reflétant l'évolution des besoins du réseau et du contexte politique :

J'ai beaucoup appris,
les ateliers participatifs
étaient vraiment bien.
Le travail de prise de
conscience du réseau
également.
Merci beaucoup!

Top, je me suis sentie
concernée et légitime d'être
là peut importe ma fonction.
Très bon rythme (théorie,
groupe, cas pratique...)
très concret et vivant.
Bonne idée de créer une
"grille commune"
Merci ! Sophie

Partie théorique très
complète
Ateliers utiles, intéressant
d'échanger entre professionnels.
Merci!



2023 : Fondamentaux

Formation de base centrée sur le cadre juridique suisse, la résolution de cas pratiques et le travail en réseau. Cette première édition a posé les bases d'une compréhension commune des enjeux du regroupement familial.

2024 : Approfondissements

Focus sur les développements juridiques récents, les bases internationales (HCR), la marge de manœuvre pratique (ambassades, CRS), et le vécu des personnes concernées. Ateliers sur les délais d'attente et l'indépendance financière. Cette édition a approfondi les aspects pratiques et donné la parole aux bénéficiaires.

2025: Approche holistique

Élargissement vers une vision globale intégrant santé mentale (Appartenances), intérêt supérieur de l'enfant (SSI), besoins psychosociaux, et table ronde élargie. Cette dernière édition a marqué une évolution vers une prise en charge véritablement interdisciplinaire. Voix d'Exils a publié un article sur la formation 2025 intitulé "Réunir les familles, réparer des vies", disponible en ligne :

<https://voixdexils.ch/culture-et-evenements/reunir-les-familles-reparer-des-vies/>



Formation d'une journée sur **Le regroupement familial : Les difficultés de l'accompagnement des familles séparées**

10 septembre 2025 à la Maison internationale des associations

Inscriptions : <https://forms.gle/NKGUEzqSCkfg1SX57>

Dès 8h30	Enregistrement, café
9h00	Mot de bienvenue <i>Najma Hussein, juriste chez elisa-asile</i>
9h10 à 9h15	Témoignage d'une personne concernée
9h15 à 10h	Cadre juridique suisse du regroupement familial : lois et conditions légales <i>Najma Hussein, juriste chez elisa-asile</i>
10h à 11h	Regroupement familial et santé mentale <i>Emilie Pento, psychothérapeute chez Appartenances-Genève</i>
11h à 11h15	Pause
11h15 à 12h15	Intérêt supérieur de l'enfant dans le processus de regroupement familial <i>Marine Zurbuchen et Dicky Ndoye-Mandengue, respectivement juriste et assistante sociale au Service social international</i>
12h15 à 13h30	Pause
13h30 à 15h	Atelier : les besoins psychosociaux des personnes en procédure de regroupement familial <i>Katherine Gradassi Fournier, psychothérapeute chez Pluriels, et Najma Hussein, juriste chez elisa-asile</i>
15h à 15h15	Pause
15h15 à 16h45	Table ronde <i>Autorités, expert-e-s et personne concernée</i>
16h45 à 17h	Bilan de la journée



Programme de la formation 2025

Formations internes pour bénévoles

En complément des formations destinées aux professionnel·le·s, nous avons proposé des formations internes destinées aux bénévoles, renforçant ainsi les capacités de notre organisation à accompagner les familles.

Impact sur le réseau professionnel

Au total, plus de 60 organisations et structures différentes ont participé aux formations proposées durant les trois années du projet, contribuant à une prise en charge plus adéquate et coordonnée des bénéficiaires dans le réseau genevois. Cette diffusion de connaissances et de bonnes pratiques constitue un héritage durable du projet Réunir.

3.3 Sensibilisation et plaidoyer

Les nombreuses attaques durant le projet contre le droit à la vie familiale des personnes admises à titre provisoire (permis F) ont rendu nécessaire un travail intensif de sensibilisation sur la situation et les droits spécifiques de ce groupe. Cela a conduit à la publication d'un grand nombre d'articles, d'analyses et de décryptages.



Décryptages des objets parlementaires

elisa-asile collabore avec d'autres organisations — notamment asile.ch, SOSF, le CSP Genève et l'ODAE Suisse — pour réaliser des décryptages de motions parlementaires en lien avec l'asile. Ce travail vise à analyser les enjeux politiques et à démystifier des propositions législatives souvent complexes. Regroupées et diffusées, ces analyses permettent de contrer la désinformation, d'éclairer les faits derrière certains discours politiques et d'informer sur les impacts concrets des mesures envisagées. Dans ce cadre, elisa-asile s'investit tout particulièrement sur les objets liés au regroupement familial : nous avons ainsi proposé plusieurs décryptages de motions visant à durcir les conditions de ce droit :

- Motion 24.3511 : « Le regroupement familial pour personnes admises à titre provisoire : un droit fondamental menacé à répétition », disponible sur : <https://www.elisa.ch/news/le-regroupement-familial-pour-personnes-admises-a-titre-provisoire-un-droit-fondamental-menace-a-repetition>
- Motion 24.3057 : « Une attaque contre le droit fondamental à la vie familiale », disponible sur : <https://www.sosf.ch/fr/fr/article/une-attaque-contre-le-droit-fondamental-la-vie-familiale>
- Motions 24.4320 et 24.4444 : « Motions contre le droit à la vie familiale : Nostalgie d'un passé cruel », disponible sur <https://conference-asile-romande.ch/droit-vie-familiale/>
- Motion 25.4039 : « Pas de regroupement familial en cas de mariage par procuration : quand le pseudo-féminisme sert un agenda anti-Musulman·exs », disponible sur : <https://conference-asile-romande.ch/29242-2/>

Participation aux consultations officielles

En juillet 2024, elisa-asile a participé à la consultation sur la modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), concernant le délai d'attente pour le regroupement familial des personnes admises à titre provisoire. Le Conseil fédéral proposait de réduire ce délai de trois à deux ans. Notre prise de position détaillée a analysé cette proposition dans le contexte plus large des restrictions croissantes et la jurisprudence actuelle.. Cette contribution s'inscrit dans notre rôle d'expertise reconnu au niveau fédéral et notre engagement pour le respect du droit fondamental à la vie familiale. La réponse intégrale est disponible sur <https://www.elisa.ch/news/consultation-sur-la-modification-de-la-lei-prise-de-position-de-l-association-elisa-asile>

Conférence romande sur le regroupement familial



Le 5 avril 2025, nous avons co-organisé la 4e Conférence romande sur l'asile, dédiée au regroupement familial, à l'Aula de l'IDHEAP (Université de Lausanne). Cette rencontre a rassemblé des représentant·e·s des autorités, des expert·e·s et des personnes concernées afin de mettre en lumière les enjeux actuels de ces procédures et de nourrir une réflexion commune. Les échanges ont porté sur les évolutions récentes du regroupement familial, leurs implications juridiques et humanitaires, ainsi que leur impact sur la santé mentale. La soirée s'est conclue par une table ronde, offrant un espace de dialogue sur les défis persistants et les perspectives d'action. À noter que elisa-asile est membre fondateur de la CAR.



Événement cinématographique et sensibilisation

Le 7 octobre 2025, nous avons co-organisé avec l'ODAE Romand une soirée de projection du film « Prisonniers du Destin » au Cinélux à Genève, suivie d'une table ronde sur le thème « Familles séparées, enfances précaires : l'impact des politiques migratoires sur les familles en exil ».

Réalisé par Mehdi Sahebi, qui a lui-même fui l'Iran pour la Suisse dans les années 1980, le film suit plusieurs personnes réfugiées originaires d'Afghanistan et d'Iran. Il offre une perspective unique et crée une proximité émotionnelle remarquable avec les protagonistes qui doivent surmonter non seulement la rigidité du système d'asile, mais aussi faire face à leurs histoires personnelles.

La discussion a réuni Abdelkhader Ibrahim (témoignage d'une personne concernée), Sophie Durieux (médecin adjointe, USAR, HUG), et Melissa Bertholds (juriste, elisa-asile), offrant un éclairage pluridisciplinaire sur les obstacles au regroupement familial.



Interventions en collaboration avec partenaires

Notre expertise est aussi de plus en plus reconnue par nos partenaires, ce qui se traduit par des sollicitations et des collaborations accrues. Il est très précieux pour nous, d'une part, de partager notre expertise de terrain avec un public plus large, et d'autre part, de renforcer la collaboration afin de créer des synergies, de maintenir un esprit de soutien mutuel et de nous compléter dans nos actions.

- Point Presse Migration avec asile.ch (21.11.2024) : « Regroupement familial pour partenaires (permis B et C) et personnes admises provisoirement (permis F) : conditions, difficultés, et enjeux ». Collaboration entre le NCCR – On the Move et le Comptoir des médias d'asile.ch.
<https://asile.ch/points-presse-migration-une-formation-en-ligne-pour-les-journalistes-proposee-par-le-nccr-et-le-comptoir-des-medias/>
- Contribution au rapport de l'ODAE romand « Familles séparées, enfances précaires » (lancement le 7 octobre 2025). Contributions d'elisa-asile sur la détermination de l'âge et les obstacles au regroupement.
<https://odae-romand.ch/rapport/familles-separees-enfances-precaires/>
- Publication dans la revue spécialisée « Asyl » : « L'érosion du droit au regroupement familial dans le domaine de l'asile : convergences européennes et avant-garde helvétique »
<https://asyl.recht.ch/fr/artikel/01asyl0425abh/lerosion-du-droit-au-regroupement-familial-dans-le-domaine-de-lasile>
- Publication d'une analyse politique dans la revue asile.ch : « Regroupement familial | Droit à la vie familiale sacrifié sur l'autel du contrôle migratoire ? » (3 mars 2025).
<https://asile.ch/2025/03/03/dossier-droit-a-la-vie-familiale-sacrifie-sur-lautel-du-controle-migratoire/>



Participation au Congrès sur l'asile et la migration

Les 28 et 29 novembre 2025, nous avons participé au premier Congrès sur le mouvement pour l'asile et la migration au centre culturel PROGR à Berne. Organisé par Solidarité sans frontières en collaboration avec environ 40 organisations, cet événement a rassemblé militant·es, bénévoles, collectifs politiques, organisations de terrain et juristes.



Najma Hussein (juriste, elisa-asile) et Katherine Gradassi Fournier (psychothérapeute, Pluriels) ont animé un atelier visant à sensibiliser aux besoins des personnes traversant une procédure de regroupement familial afin d'améliorer l'accompagnement juridique et psychosocial.

Poursuite de l'impact médiatique et reconnaissance

Le travail de sensibilisation s'est poursuivi tout au long du projet avec la publication continue d'articles, analyses et décryptages, ainsi que des prises de position sur les évolutions législatives.

Le fait que nous soyons aujourd'hui reconnu·e·s comme un acteur central sur cette thématique au niveau cantonal et fédéral est une réelle satisfaction. Cette reconnaissance s'est consolidée durant ces années d'engagement intensif, même si ce travail de fond continue de se heurter à la limite que notre structure et nos ressources ne sont pas dimensionnées pour maintenir une telle intensité d'engagement de sensibilisation et médiatique à long terme sans renforcement significatif de nos capacités.

3.4 Collaboration et partenariats

Nous avons mis un accent particulier sur la collaboration avec d'autres acteur·ice·s, dans une logique de synergies renforcées, d'échange actif de connaissances et de création de réseaux. Les cas sont souvent complexes, l'accompagnement nécessite de multiples compétences, et le plaidoyer est le plus efficace avec des relais. Nous tenons ainsi à remercier les différentes structures, associations et organisations avec lesquelles nous



avons collaboré à différents niveaux et grâce auxquelles nous avons pu proposer un accompagnement de qualité.

Au niveau cantonal

Agora – Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérant·e·s d'asile, Appartenances-Genève, Carrefour Orientation Solidarité, Centre d'accueil de jour de la Croix-Rouge genevoise, Centre social protestant (CSP), Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR), Coordination asile.ge, État de Genève (en particulier le Département de la cohésion sociale, le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté et l'Hospice général), F-information, Fondation officielle de la jeunesse (FOJ), Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), Maison de quartier de la Jonction, , Pluriels, Save the Children, Service social international (SSI), Université de Genève (UNIGE)

Au niveau régional et fédéral

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés Suisse (HCR Suisse), Organisation internationale pour les migrations Suisse (OIM Suisse), Service spécialisé Regroupement familial de la Croix-Rouge suisse,

Niveau plaidoyer et relais

asile.ch, Coalition des juristes indépendants pour le droit d'asile, Conférence Asile Romande, Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (ODAE romand), Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Solidarité sans frontières (SOSF), Voix d'Exils, et plus de 90 autres organisations mobilisées pour le plaidoyer politique.

Cette collaboration étroite a permis la mise en place d'un réseau dynamique au niveau cantonal, régional et fédéral, qui a notamment abouti à l'organisation de la conférence d'avril 2025 et à une coordination efficace des actions de sensibilisation et de plaidoyer.





4. Enseignements et constats

4.1 Constats principaux

Complexité universelle du regroupement familial

Le regroupement familial n'est pas seulement complexe pour les personnes relevant du domaine de l'asile ; il l'est également pour l'ensemble de la population migrante, tous statuts confondus. De nombreux défis sont similaires (preuves de liens familiaux, exigences de logement, revenus, délais, complexité des procédures), indépendamment du statut administratif ou du parcours migratoire.

Enjeux d'intégration post-arrivée

Un élément particulièrement préoccupant concerne l'intégration des personnes arrivantes en Suisse dans le cadre du regroupement familial :

- L'indépendance financière étant souvent une condition au regroupement, la personne « sponsor » travaille de manière indépendante
- Les personnes regroupées (conjoint·e, enfants, autres membres de la famille) se retrouvent ainsi souvent éloignées des institutions et du réseau socio-sanitaire
- Elles deviennent fortement dépendantes du sponsor pour leurs contacts sociaux, l'accès aux services et à l'information
- Cette situation augmente le risque d'isolement social, d'incompréhensions intra-familiales et de vulnérabilité importante en cas de conflit ou de rupture

Insuffisance de la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant et lacunes en matière de prévention

La prise en compte effective de l'enfant en tant que sujet de droits reste insuffisante dans la pratique. La notion d'intérêt supérieur de l'enfant, bien qu'inscrite dans les textes juridiques, demeure souvent abstraite et sans opérationnalisation concrète dans les procédures. Les enfants concernés sont rarement préparés à la réunification sur le plan émotionnel et pratique, et leur parole est insuffisamment recueillie et intégrée dans les décisions qui les concernent.

Par ailleurs, les risques liés à la période post-arrivée sont sous-estimés : difficultés relationnelles après de longues années de séparation, surcharge parentale, défis d'adaptation pour l'enfant. Ces facteurs constituent des vulnérabilités réelles, pouvant aller jusqu'à des situations de maltraitance, qui appellent une attention préventive systématique de la part des professionnel·le·s du réseau. Or, les outils et les réflexes pour détecter et prévenir ces risques font encore largement défaut.

Le coût humain et social des séparations définitives

Il est également essentiel de considérer la situation des familles qui n'auront jamais la chance de se réunir : conjoints séparés, jeunes de la fratrie restés en arrière et devenus majeurs quelques mois trop tôt pour bénéficier du regroupement. La charge émotionnelle est immense pour ces personnes qui doivent vivre en sachant leurs proches en détresse et en portant une responsabilité démesurée. Il est crucial de maintenir le suivi des personnes dont la demande a fait l'objet d'un refus définitif, qui doivent trouver un moyen de continuer à vivre avec leurs espoirs déçus.



Au-delà du coût humain (familles brisées), aucune étude économique n'a été réalisée pour quantifier le coût de cette politique : maintien à l'aide sociale des personnes titulaires d'un permis F dont la famille est restée en arrière et qui sont incapables de s'insérer socialement.

Sur le plan médical et humain, permettre aux familles de se retrouver rapidement, c'est bien souvent déjà soigner les traumatismes de l'exil.

4.2 Défis rencontrés

Intensité de l'engagement et du plaidoyer

Notre structure et nos ressources ne sont pas dimensionnées pour répondre à l'intensité d'engagement de sensibilisation et médiatique que la situation politique a nécessité en 2024 et 2025. Bien que nous ayons estimé ce travail indispensable au vu des menaces contre le droit au regroupement familial, il ne nous sera pas possible de le maintenir à ce niveau dans la durée sans un renforcement significatif de nos capacités.

Manque de coordination entre les différents acteur·ice·s

Nous avons effectué un travail de mise en réseau, tant sur le plan cantonal que fédéral, qui répond d'un côté à un besoin de partage de savoir et d'expertise mais aussi dans un but de complémentarité dans la prise en charge des situations complexes. Ce travail n'est par contre pas abouti et mérite une pérennisation dans des formats plus formels.





5. Perspectives et continuité

Les enseignements tirés de « Réunir » soulignent la nécessité d'une continuité qui ne se limite plus aux seules personnes issues du domaine de l'asile, mais englobe plus largement les publics migrants concernés par la séparation familiale et le regroupement, en intégrant également une réflexion et des actions sur l'« avant, pendant et après » la réunification, avec une attention particulière portée à l'intérêt supérieur de l'enfant et à la prévention des risques de maltraitance dans les périodes de vulnérabilité.

Ainsi nous souhaitons continuer à soutenir les personnes séparées de leur famille, en cours de réunification ou déjà réunifiées récemment, afin de soutenir ce continuum délicat entre la demande de regroupement et la (ré)organisation de la vie familiale à Genève.

Axes possibles de développement

- Extension du public cible à l'ensemble de la population migrante (au-delà du domaine de l'asile)
- Accompagnement renforcé dans la phase post-arrivée pour prévenir l'isolement social
- Développement de mécanismes de connexion entre les familles réunifiées et le réseau socio-sanitaire
- Renforcement des capacités organisationnelles pour soutenir un engagement médiatique et de plaidoyer à long terme
- Poursuite de manière ciblée des formations et de la sensibilisation des professionnel·le·s
- Opérationnalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de regroupement familial : développement d'outils pratiques, de protocoles d'accompagnement centrés sur l'enfant et renforcement de la participation de l'enfant aux décisions qui le concernent
- Développement d'une approche préventive systématique face aux risques de maltraitance liés à la séparation et à la réunification, en dotant les professionnel·le·s du réseau d'outils de détection et d'intervention précoces





6. Conclusion

Le projet Réunir a pleinement atteint ses objectifs initiaux et a même dépassé les attentes en termes d'impact et de rayonnement. En trois ans, nous avons accompagné 60 familles dans leur processus de regroupement familial, permis l'arrivée de 58 personnes en Suisse (dont 34 enfants), formé des centaines de professionnel·le·s, et participé activement au débat public sur cette thématique cruciale.

Au-delà des chiffres, le projet a permis à elisa-asile de devenir un acteur reconnu et incontournable en matière de regroupement familial, tant au niveau cantonal que fédéral. Notre expertise est aujourd'hui sollicitée par les institutions publiques, les organisations de la société civile, et les médias.

Les deuxième et troisième années du projet ont été particulièrement intenses, marquées par un contexte politique hostile nécessitant une mobilisation sans précédent. Face aux attaques répétées contre le droit au regroupement familial, nous avons su coordonner une réponse collective avec plus de 90 organisations, contribuant à faire échec à plusieurs tentatives de restriction drastique de ce droit fondamental.

Les enseignements du projet sont clairs : le regroupement familial est une problématique qui concerne l'ensemble de la population migrante, et non pas uniquement les personnes relevant du domaine de l'asile. La phase post-arrivée nécessite une attention particulière pour prévenir l'isolement social et favoriser une intégration réussie.

Au-delà de la phase post-arrivée, nos observations soulignent également une lacune préoccupante dans la prise en compte effective de l'intérêt supérieur de l'enfant tout au long du processus de regroupement familial. Si ce principe est juridiquement reconnu, il reste trop souvent abstrait et sans traduction concrète dans les pratiques professionnelles. Les enfants concernés sont insuffisamment préparés à la réunification, leur parole rarement intégrée, et les risques de maltraitance dans la période post-arrivée insuffisamment anticipés. Ce constat appelle une réponse structurée, outillée et coordonnée entre les acteur·rice·s du réseau.

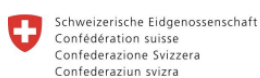
Dans le contexte de la migration, le regroupement familial est un facteur essentiel de protection pour la santé mentale, qui favorise et facilite l'insertion socio-professionnelle. La restauration des liens familiaux renforce les capacités de résilience et offre un cadre plus stable pour le développement des enfants et le bien-être des adultes. Nos politiques migratoires devraient penser le regroupement familial non seulement comme un droit sous conditions, mais aussi comme un élément clé de l'intégration des personnes.

Ces constats nous incitent à poursuivre et à adapter notre action à travers un nouveau projet qui prendra en compte le continuum complet du regroupement familial – avant, pendant et après la réunification –, qui placera l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de ses pratiques – et qui s'adressera plus largement à l'ensemble de la population migrante concernée.

Nous sommes très heureux de la collaboration développée avec nos partenaires, que nous considérons comme essentielle dans le cadre de cette thématique complexe, et dans laquelle nous souhaitons continuer à investir activement.



Avec le généreux soutien de :



Adresse postale : Association elisa-asile, 15 rue des Savoises, CH-1205 Genève
Téléphone : 022 733 37 57 - Mail : info@elisa.ch - Site Web : <https://elisa.ch>